



Vol. II.—No. 14.

MONTREAL, JEUDI, 6 AVRIL, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

### GALERIE NATIONALE.

#### FEU M. PH. AUBERT DE GASPÉ.

Nous empruntons à M. l'abbé Casgrain les détails qui suivent sur M. de Gaspé, dont il a écrit la vie avec tant de talent :

« La famille de M. de Gaspé est originaire de Normandie. Jacques-Aubert, ingénieur des fortifications d'Amiens et commis-général de la compagnie des Indes Occidentales, résidait dans la paroisse de Saint-Michel, d'Amiens. Ce fut son fils, Charles Aubert de la Chenaye, né à Amiens en 1630, qui, le premier de sa famille, vint s'établir en Canada vers 1655. Il se fixa à Québec, et épousa, en premières noces, Dame Catherine-Gertrude Couillard, fille de Sieur Guillaume Couillard, et de Dame Guillemette Hébert. Madame de la Chenaye mourut en 1664, âgée seulement de seize ans, en donnant le jour à son fils Charles.

« M. de la Chenaye épousa, en secondes noces, (10 janvier 1668) Dame Marie-Louise Juchereau de la Ferté, petite-fille du premier seigneur de Beauport, qui lui donna neuf enfants. Venu en Canada avec quelque fortune, il l'accrut rapidement par le commerce, et obtint successivement les concessions de la seigneurie de Saint-Jean Port-Joli, d'une partie de la Rivière-du-Loup et de Cacoua (1673), de Madawaska, du lac Témiscouata (1683), de Blanc-Sablon et de Terre-Neuve (1693). Les services éminents qu'il rendit à la colonie lui valurent des lettres de noblesse de la part de Louis XIV. Il reçut pour armes : *D'argent à trois pins de sinople, accompagnés en pointe d'un croissant de gueules, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

« M. de la Chenaye siégeait au conseil supérieur de la Nouvelle-France, et mourut à Québec le 10 septembre 1702. Par un sentiment d'humilité chrétienne assez fréquent à cette époque, il voulut se faire inhumer dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu.

« Son fils Pierre, qui le premier prit le nom de Gaspé, épousa à Québec, en premières noces, Dame Jacqueline-Catherine Juchereau de Saint-Denis ; et, en secondes noces, (1711) Dame Angélique Le Gardeur de Tilly. Ils eurent sept enfants, dont le troisième, Ignace-Philippe, est le grand père de M. de Gaspé.

« Ignace Philippe Aubert de Gaspé, né en 1717, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, épousa à Québec, le 30 juin 1745, Dame Marie-Anne Coulon de Villiers, fille de Nicolas Coulon de Villiers et d'Angèle Jaret de Verchères. Madame de Gaspé était sœur du célèbre Villiers de Jumonville, massacré par les Anglais au fort Nécessité en 1753.

« Soldat comme ses ancêtres, Ignace-Philippe de Gaspé se distingua dans toutes les guerres de la conquête. Il eut l'insigne honneur de commander une des quatre brigades canadiennes à la bataille de Carillon. Ruiné par la prise du pays, il se retira parmi les ruines de son manoir incendié par les Anglais. De toute sa fortune, il ne lui restait que ses argenteries, qu'il avait dérobées aux mains des ennemis en les enfouissant au fond d'un puits.

« Il mourut à Saint-Jean Port-Joli, le 26 janvier 1787, âgé de 70 ans.

« Son fils, l'honorable Pierre-Ignace Aubert de Gaspé, père de notre auteur, était le dernier des six enfants

« et le fils unique du soldat de Carillon. Marié à Québec, à Dame Catherine Tarieu de Lanaudière, il en eut sept enfants, dont l'aîné est l'auteur des *Anciens Canadiens*. Membre du Conseil Législatif, l'honorable Pierre-Ignace de Gaspé partagea sa vie entre les soins de sa famille et les devoirs de citoyens, si importants à cette époque où chacun rivalisait de patriotisme pour sauver du naufrage les épaves de notre nationalité. Grâce aux années de paix dont jouit le Canada pendant sa vie, il parvint à refaire en partie la fortune que son père avait perdue pendant la guerre. Il mourut le 13 février 1823, à l'âge de 66 ans.

« L'auteur des *Anciens Canadiens* me rapportait, au sujet de la mort de son père, une anecdote assez singulière. Son père avait un cheval favori, nommé Carillon, qui avait été le compagnon ordinaire de ses courses. Lorsqu'on l'attela pour conduire le cercueil à l'église, on eût dit que le fidèle animal ne voulait pas se séparer de son maître : il se mit à hennir, et refusa obstinément d'avancer, quoiqu'il n'eût jamais été rétif auparavant. On fut obligé de le reconduire à l'étable, et d'atteler à sa place un autre cheval.

Ne pouvant disposer de l'espace nécessaire pour reproduire les belles pages écrites par l'abbé Casgrain sur la vie de M. de Gaspé, nous allons nous borner à donner quelques dates et quelques faits.

M. de Gaspé naquit à Québec en 1786, mais il passa la plus grande partie de son enfance et de sa vie à Port-Joli. Il fit ses études au séminaire de Québec, d'où il sortit pour étudier le droit sous le juge-en-chef Sewell, alors procureur-général. Après s'être livré à la pratique du droit pendant quelques années, il accepta la place de shérif, et ce fut son malheur, dit M. Casgrain.

« Doué, ajoute-t-il, d'une imagination vive, d'un cœur ardent et généreux, n'ayant connu de la vie que l'aïssance et les douceurs, il se laissa entraîner au courant de cette vie insouciant et ne veilla pas à ses affaires avec le soin qu'exigeait son importante situation. Quand il se réveilla de son rêve, un abîme était ouvert sous ses pas.

« Mais lui-même s'en est fait des reproches si amers, en a fait l'aveu public, après trente ans d'expiation, en termes si touchants, qu'après avoir lu sa confession, le blâme expire sur les lèvres ; on n'a plus que le courage de le plaindre.

« M. de Gaspé s'est peint lui-même dans les *Anciens Canadiens* sous le pseudonyme de M. d'Egmont. Ce chapitre, écrit avec des larmes, est tracé avec une éloquence brûlante : on sent qu'il y a mis toute son âme, concentré toutes les espérances, toutes les illusions, toutes les anxiétés, toutes les déceptions, toutes les angoisses de sa vie.

M. Casgrain raconte alors les infortunes de son ami, obligé de subir les rigueurs de loi qui atteignait les débiteurs incapables de payer leurs dettes.

« Après cette catastrophe qui avait ruiné sa fortune et ses espérances, M. de Gaspé se retira au manoir de Saint-Jean Port-Joli, où il vécut ignoré des hommes, retrouvant le calme, sinon le bonheur, dans la compagnie des livres, de la nature et de ses souvenirs. La seigneurie et le domaine de Saint-Jean n'ayant été légués qu'à titre d'usufruit, avaient échappé au naufrage de sa fortune.

Quel tableau charmant M. Casgrain fait du manoir de

Saint-Jean, de la vie qu'on y menait et des vertus qu'on y pratiquait. Mais passons par-dessus ces jolies fleurs, traversons à la hâte ce parterre embaumé par mille parfums pour assister à l'origine des *Anciens Canadiens* et des *Mémoires* de M. de Gaspé.

« Lorsque les *Soirées Canadiennes* furent fondées (21 février 1861), M. de Gaspé passait ses hivers à Québec et demeurait dans la côte de Léry, en face de l'ancienne résidence de la famille de Léry, cet autre témoin du passé, qui, avec sa cour, sa disposition singulière, pignon sur rue, rappelle d'autres temps et d'autres habitudes. M. de Gaspé suivit avec un vif intérêt le mouvement littéraire, inauguré par les *Soirées*, qui donnaient de belles espérances. L'épigraphe que les collaborateurs avaient mise en tête de leur recueil l'avait singulièrement frappé :

« Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il les ait oubliées.

« CHARLES NODIER.

«—Voilà une pensée patriotique se dit-il. La mémoire des anciens canadiens est remplie de ces traditions intéressantes qui vont se perdre, si la génération actuelle ne s'empresse de les recueillir. Mais la plupart de ces écrivains sont des jeunes gens qui ne peuvent puiser ces souvenirs que dans la mémoire de vieillards comme moi. C'est donc un appel qui m'est fait à moi-même : et il prit la plume. Telle est l'origine des *Anciens Canadiens*.

« Les *Mémoires*, qui parurent en 1866, eurent un succès plus calme, mais non moins solides. Les *Mémoires* sont la continuation des notes qui font suite aux *Anciens Canadiens* ; ils achèvent de peindre cette société que M. de Gaspé avait si bien commencé à nous faire connaître.

Il serait oiseux de louer le mérite de ces deux monuments littéraires chargés de rappeler à la postérité la mémoire des anciens canadiens. Cet éloge est dans toutes les bouches, et M. de Gaspé sera de ces anciens canadiens dont l'esprit, le talent et le caractère honorent une nation.

« M. de Gaspé est décédé le 29 janvier dernier, à l'âge de 85 ans, chez son gendre, l'honorable juge Stuart, qui a entouré sa vieillesse des soins du plus tendre des fils. « A sa mort, M. de Gaspé comptait cent quinze enfants et petits-enfants. »

L. O. D.

### UN PEU DE TOUT.

M. Cayley, membre pour Beauharnois, est sorti victorieux de l'accusation de parjure produite contre lui par M. U. Robillard. Les grands jurés n'ont pas trouvé l'accusation fondée. Cette décision, plus sage que celle du juge Brehaut, a fait grand plaisir aux amis de M. Cayley. On dit que notre ami comprend plus que jamais la nécessité d'avoir des juges capables. Et pourtant, comme nous le disions, combien qui sont victimes des mêmes erreurs et qui n'ont pas comme M. Cayley les moyens de se défendre et de se protéger ! Nous le répétons pour la centième fois, on devrait choisir pour juges et avocats de la Couronne les hommes qui honorent le plus le Barreau par leurs talents et leur caractère. Autrement les gouvernements ne peuvent s'attendre au support des gens qui tiennent à l'honneur et au bien de leurs pays, ni au respect du peuple qui les juge naturellement par leurs représen-